

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 05/03/2014	Dossier complet le 10/04/2014	N° d'enregistrement F011114P0037

1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble immobilier, comprenant le futur siège social d'Aéroports de Paris, un immeuble supplémentaire de bureaux, un centre sportif, un restaurant d'entreprise et un local réserve.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Ensemble immobilier d'une surface totale de 32 700 m ² SHON, soumis à permis de construire sur 3 communes dont 2 disposent d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer sur la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle un ensemble immobilier comprenant :

- le futur siège social d'Aéroports de Paris de 13 500 m² SHON
- un immeuble de bureaux supplémentaire de 12 500 m² SHON
- un centre sportif, un restaurant d'entreprise et un local réserve de 6 700 m² SHON

4.2 Objectifs du projet

- Regrouper sous un même toit l'ensemble des équipes occupant des fonctions de siège aujourd'hui dispersées entre Paris-CDG, Paris-Orly et Paris 14
- Répondre au besoin de proximité des clients d'Aéroports de Paris pour accroître la qualité de service.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- démolition d'un parking de 160 places

Phase 1

- construction du futur siège social d'Aéroports de Paris de 13 500 m² SHON
- construction d'un restaurant d'entreprise, d'un centre sportif à usage exclusif des salariés et d'un local réserve de surface totale de 6 700 m² SHON
- démarrage des travaux envisagé octobre 2014, pour une mise en service envisagée en juin 2016.

Phase 2

- construction d'un immeuble de bureaux supplémentaire de 12 500 m² SHON
- démarrage des travaux envisagé soit en mai 2015 pour une mise en service en décembre 2016, soit en janvier 2016 pour une mise en service en août 2017

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Capacité d'accueil siège social : 550 personnes
- Capacité d'accueil du Restaurant d'entreprise : 1000 personnes
- Capacité d'accueil immeuble de bureaux supplémentaire : 600 personnes
- Capacité des parkings en sous-sol : 355 pour le siège social; 380 pour l'immeuble de bureaux supplémentaire, soit un total de 735 places

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- permis de construire
- demande d'agrément bureaux

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
<ul style="list-style-type: none">- 32 700 m² SHON construction neuve (bureaux, centre sportif, restaurant d'entreprise, local réserve)- R+2 (restaurant d'entreprise et centre sportif),- R+4 (siège social Aéroports de Paris)- R+5 (bâtiment de bureaux supplémentaire)- 2 niveaux de sous-sol pour chaque immeuble de bureaux	82,2 M€

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

TREMBLAY-en-France
ROISSY-en-France
MAUREGARD

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 33 ' 19 " E

Lat. 49 ° 00 ' 37 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

zone de parking véhicules, partiellement enherbée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

-PLU de Tremblay-en-France approuvé en 2011-règlement zone Uz.
-PLU de Roissy-en-France approuvé en 2010-règlement zone Uz
-PLU de Mauregard approuvé en 2010-règlement zone Uz

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF recensée dans l'aire d'étude du projet
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc naturel national ou régional recensé dans l'aire d'étude du projet
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle - approuvé le 3 avril 2007

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZPPAUP ou AMVAP recensée dans l'aire d'étude du projet
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune enveloppe d'alerte potentiellement humide au sein de l'aire d'étude
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Tremblay : mouvements de terrain (gypse - arrêté du 21 mars 1986 modifié le 18 avril 1995, révision prescrite en 2001) + mouvements de terrain (argile - prescrit en 2001) - Roissy : mouvements de terrain (carrière - arrêté du 8 avril 1987)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sols pollués répertoriés dans la base de données BASOL au droit du projet
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP (Alimentation en Eau Potable) n'existe au niveau des emprises du projet. Il n'existe pas non plus de captage à proximité dont le périmètre de protection pourrait interférer avec le périmètre d'aménagement.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne figure dans aucun site inscrit ou classé
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 recensé dans ou à proximité de l'aire d'étude
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans ou à proximité d'aucun monument historique ou site classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite la mise en oeuvre de terrassement en déblais, qui seront triés et évacués vers les installations appropriées selon la réglementation en vigueur, et conformément au cahier des prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Charles
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'implantation du projet est en zone urbanisée et principalement imperméabilisée. Une partie de la surface d'implantation du projet est végétalisée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone à sensibilité particulière recensée au droit du projet.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité des pistes d'atterrissage
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - rejets eaux pluviales faisant l'objet d'un traitement spécifique, et autorisés par arrêté interpréfectoral du 20 novembre 2008, modifié en 2012 et 2013 applicable à l'ensemble de la plateforme de Paris-Charles-de-Gaulle. - rejets eaux usées dans les réseaux publics
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets triés, collectés et traités selon la réglementation en vigueur en phase exploitation et chantier conformément au cahier de prescriptions environnementales.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Demande adressée à la Direction Régionale de l'Action Culturelle d'Ile-de-France le 9 août 2013 relatif aux fouilles archéologiques préventives (en attente de réponse)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait, selon nous, être dispensé d'étude d'impact :

- Le projet se situe dans une zone urbanisée, partiellement végétalisée.
- Le projet n'entraîne pas de trafic supplémentaire majeur
- Le projet engendre des rejets hydrauliques qui sont traités, et autorisés pour les EP par arrêté interpréfectoral loi sur l'eau du 20 novembre 2008, modifié en 2012 et 2013 couvrant l'ensemble de la plateforme;
- le chantier sera réalisé conformément au cahier de prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle;
- le projet vise la certification « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE Bureaux/Enseignement » selon la version du 20 Janvier 2012 du référentiel

En conclusion, les impacts du projet sur l'environnement et la santé nous apparaissent limités et maîtrisés, tant en phase chantier qu'exploitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Présentation détaillée du projet
Cahier de prescriptions environnementales de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Roissy

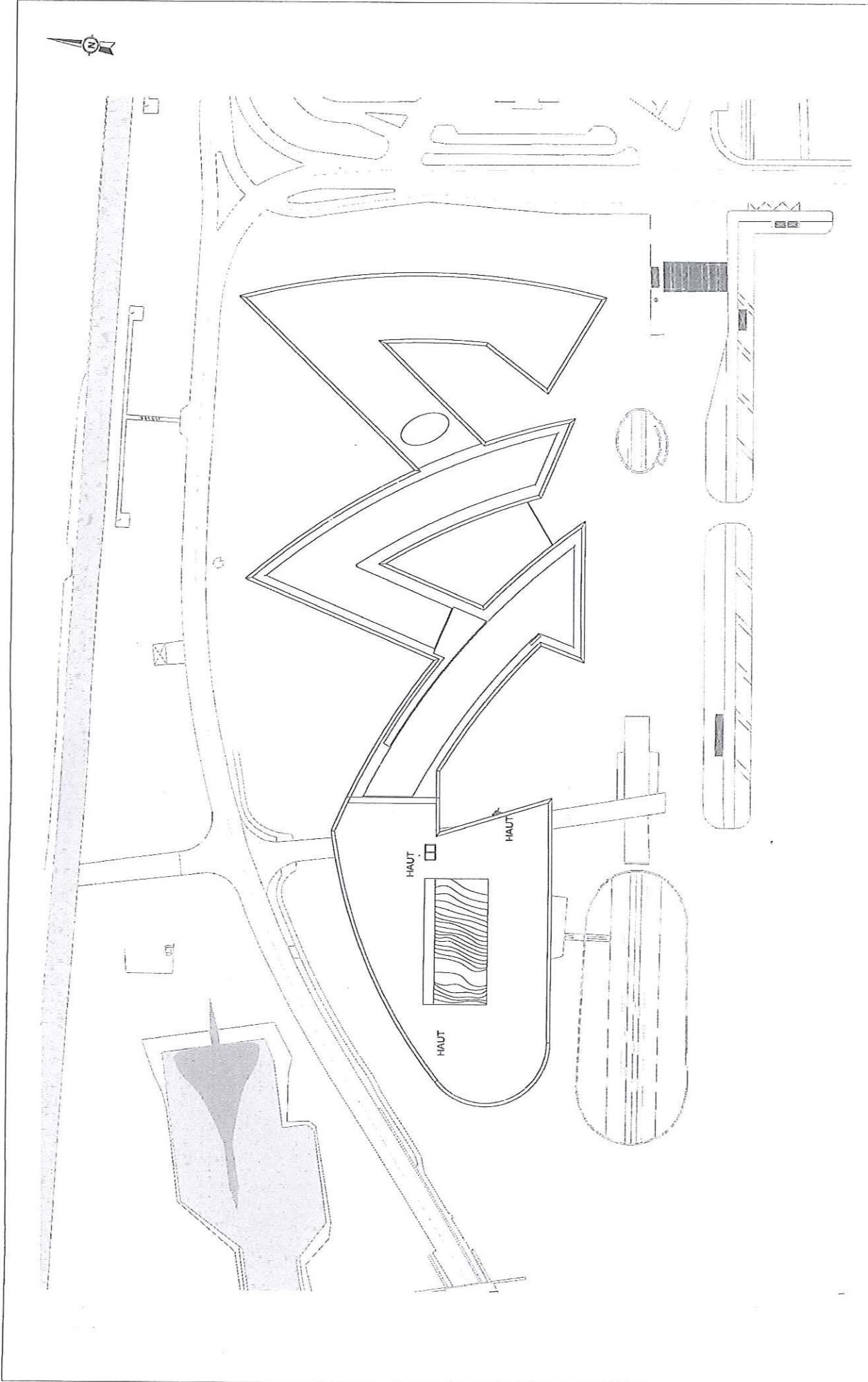
le,

03/04/2019

Signature



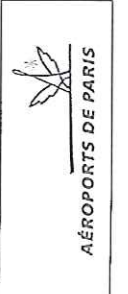


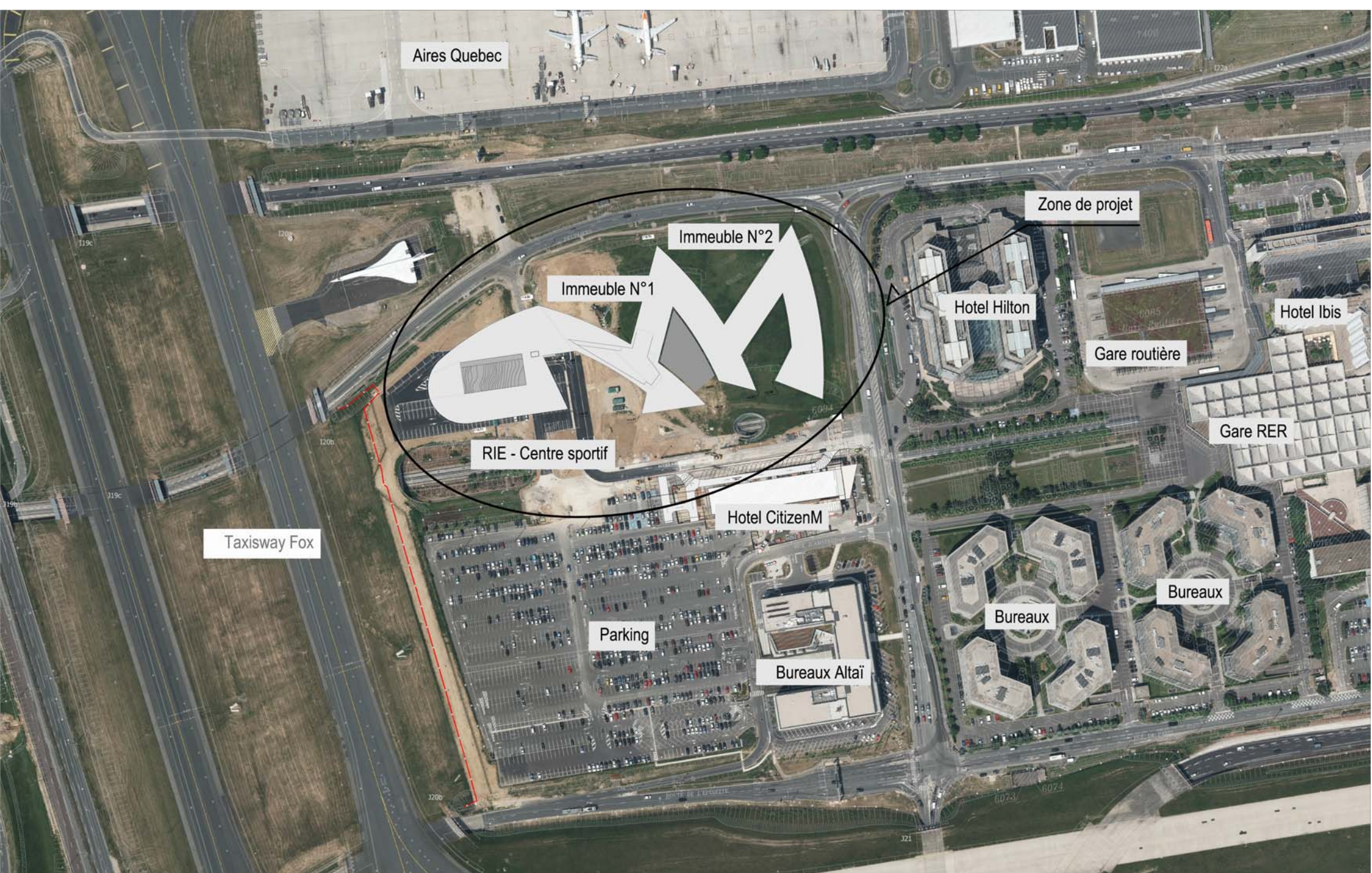


150081 N° Affaire	ARC Phase	00 Lot	N° Carnet	0720 Folio
1 : 1000 Echelle	A3 Format	17/07/2014 Date	A Ind folio	

SIEGE SOCIAL ADP
 PLAN DE MASSE
 Siège social ADP

MCA: ADP CAB - PATRICK COLLARD
 MOD: DMOB - PIERRE BOUCHENARD
 MOE: INA / ADPI
 Emis par: INA / ADPI





Aires Quebec

Zone de projet

Immeuble N°2

Immeuble N°1

Hotel Hilton

Hotel Ibis

Gare routière

Gare RER

RIE - Centre sportif

Hotel CitizenM

Taxisway Fox

Parking

Bureaux

Bureaux

Bureaux Altai

MOA: ADP CAB - PATRICK COLLARD
 MOD: DMO8 - PIERRE BOUCHENARD
 MOE: INA / ADPI
 Emis par: INA / ADPI

SIEGE SOCIAL ADP
 PLAN DES ABORDS

Siège social ADP

150081	APS	ARC	00	0712
N° Affaire	Phase	Lot	N° Carnet	Folio
1 : 2000	A3	05/02/2014	A	
Echelle	Format	Date	Ind folio	



ROISSY EN FRANCE

MAUREGARD

Immeuble N°2

Immeuble N°1

RIE - Centre sportif

Taxisway Fox

TREMBLAY EN FRANCE

Hotel CitizenM

Parking

Bureaux Altaj

Bureaux

Hotel Hilton

Gare ro

Zone de projet

Aires Quebec